



ARRETE DE VOIRIE

Le maire de La Chapelle Saint-Ursin (Cher),

Vu la demande datée du 12 février 2025 présentée par la société EUROVIA CENTRE LOIRE – Les Grands Usages – 18570 LE SUBDRAY, sollicitant l'occupation du domaine public du **24 février 2025 au 07 mars 2025 pour la pose de bordures et d'enrobés suite à travaux d'eau potable.**

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 ; L.2213-1 à L.2213-6,

Considérant qu'il y a lieu de permettre l'exécution des travaux projetés et d'assurer la sécurité publique,

ARRETE

Article 1 : A l'occasion des travaux cités ci-dessus situés **16 rue de la Roseraie** à La Chapelle Saint Ursin, le stationnement sera interdit au droit des travaux, la circulation sera interdite ou alternée suivant les besoins de l'entreprise. **Les lieux devront être restitués à l'identique une fois les travaux réalisés.**

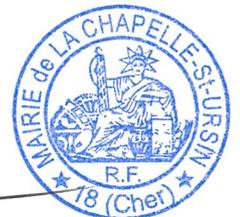
Article 2 : La signalisation routière réglementaire sera mise en place par les soins du demandeur et la copie du présent arrêté sera affichée sur le lieu de son exécution.

Article 3 : Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Article 4 : Cet arrêté sera transmis, pour exécution :
- au commissaire de la Police Nationale de Bourges,
- au service de la police municipale,
- au demandeur,
chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait en Mairie, le 13 février 2025

Le maire-adjoint
Alain THOMAS



✓ **Date de mise en ligne sur le site internet de la commune de La Chapelle Saint-Ursin le 14/02/2025**





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-2 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Ministère chargé des transports

N°14024*01

Le Demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre

Entreprise

Dénomination : EUROVIA CENTRE LOIRE - Agence de Bourges
Adresse : Les Grands Usages

Représenté par : Alexa GAILLARDON

Code Postal : 18570 - Le Subdray

Téléphone : 06 59 41 54 00

Courriel : alexa.gaillardon@eurovia.com

Localisation du site concerné par la demande

Adresse : 16 La Roseraie
18570 - LA CHAPELLE SAINT URSIN

Nature et date des travaux

Permissions de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

Travaux de pose de bordures et d'enrobés suite à travaux d'eau potable

Date prévue de début des travaux : 24/02/2025

Durée des travaux : 3 jours

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation : 3 jours

Date de début de réglementation : 24/02/2025

Restriction sur section courante

Restriction sur bretelles

Jusqu'au 07/03/2025

Interdiction de :

	Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
poids lourds	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Accès aux habitations maintenus.

Itinéraire de déviation : Route barrée
Déviation : Rue de la Prissé --> Rue de l'Espérance --> La Roseraie
Trottoir barré le temps des travaux

VOIR PLAN DE SIGNALISATION

La pose , le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialisée

Dénomination : EUROVIA CENTRE LOIRE - Agence de Bourges
Adresse : Les Grands Usages

Représenté par : Alexa GAILLARDON

Code Postal : 18570 - Le Subdray

Téléphone : 06 59 41 54 00

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Plan de situation

Plan des travaux 1 / 200 ou 1 / 500

Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Le Subdray Le : 12/02/2025

Prénom Nom : Jérôme BELLUCCI

Qualité : Conducteur de Travaux

Demande d'arrêt :

- Route barrée
- Déviation : Rue de la Prissé --> Rue de l'Espérance --> La Roseraie

